

UPOV

TG/269/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2011-10-20

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

VRIESEA

Code UPOV : VRIES

Vriesea Lindl.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs : *

<i>Nom botanique</i>	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>
<i>Vriesea</i> Lindl.	Vriesea	Vriesea	Vriesea	Vriesea

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATERIEL REQUIS.....	3
3.	METHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	6
4.3	Stabilité	6
5.	GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	6
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	7
6.1	Catégories de caractères.....	7
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	7
6.3	Types d'expression.....	8
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemples.....	8
6.5	Légende.....	8
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	9
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	21
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	21
8.2	Explications portant sur certains caractères	21
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	37
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	38

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Vriesea* Lindl.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes capables de fleurir en moins d'un mois et d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété au cours du premier cycle de végétation.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

45 plantes pour les variétés à reproduction sexuée
20 plantes pour les variétés à multiplication végétative

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Toutes les observations doivent être effectuées lorsque au moins une fleur est complètement ouverte au tiers moyen du rameau terminal.

3.3.3 Observation visuelle de la couleur

Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d’essai*

3.4.1 Variétés à reproduction sexuée : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 45 plantes au moins.

3.4.2 Variétés à multiplication végétative : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins.

3.4.3 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l’on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu’à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l’observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d’examen de consulter l’introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu’un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l’influence du milieu n’appelle pas plus d’un cycle de végétation pour s’assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L’un des moyens de s’assurer qu’une différence observée dans un caractère lors d’un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 L'homogénéité des variétés reproduites par voie sexuée doit être déterminée conformément aux recommandations sur les variétés allogames qui figurent dans l'introduction générale.

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : hauteur du feuillage (caractère 1)
- b) Limbe : couleur principale de la face supérieure (panachure exclue) (caractère 16)
- c) Inflorescence : ramification (caractère 24)

d) Bractée : couleur principale de la face externe (caractère 39), avec les groupes suivants :

- Gr. 1 : blanc
- Gr. 2 : jaune
- Gr. 3 : orange
- Gr. 4 : rouge orangé
- Gr. 5 : rouge
- Gr. 6 : rouge pourpre
- Gr. 7 : pourpre
- Gr. 8 : violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée

afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2)

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG/ (*) MG (+)	Plant: height of foliage	Plante : hauteur du feuillage	Pflanze: Höhe des Laubes	Planta: altura del follaje		
QN (a)	very short	très basse	sehr niedrig	muy baja		1
	short	basse	niedrig	baja	Pluto	3
	medium	moyenne	mittel	media	Clementine	5
	tall	haute	hoch	alta	Enjoy	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Evita	9
2. VG/ (*) MG (+)	Plant: width	Plante : largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
QN (a)	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Pluto	1
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Cathy	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Venus	5
	broad	large	breit	ancha	Magic	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Saturn	9
3. VG/ MG	Plant: number of leaves	Plante : nombre de feuilles	Pflanze: Anzahl Blätter	Planta: número de hojas		
QN (a)	few	petit	gering	bajo	Era	3
	medium	moyen	mittel	medio	Saturn	5
	many	grand	groß	alto	Oberon	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
4. VG (*) (+)	Young leaf blade: main color of upper side (excluding variegation)	Jeune limbe : couleur principale de la face supérieure (panachure exclue)	Junge Blattspreite: Hauptfarbe der Oberseite (ohne Panaschierung)	Limbo joven: color principal del haz (excluida la variegación)		
PQ (a)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Style	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Lion	3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris		4
	red purple	rouge pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo	Autumn Blaze	5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	Pacific Ruby	6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo		7
5. VG (*)	Young leaf blade: variegation	Jeune limbe : panachure	Junge Blattspreite: Panaschierung	Limbo joven: variegación		
QL (a)	absent	absente	fehlend	ausente	Style	1
	present	présente	vorhanden	presente	Robin	9
6. VG (*) (+)	Young leaf blade: type of variegation	Jeune limbe : type de panachure	Junge Blattspreite: Art der Panaschierung	Limbo joven: tipo de variegación		
PQ (a)	narrow marginal	marginale étroite	schmal marginal	marginal estrecha		1
	broad marginal	marginale large	breit marginal	marginal ancha		2
	central stripe	bande centrale	Mittelstreifen	raya central	Robin	3
	multiple stripes	bandes multiples	mehrere Streifen	múltiples rayas	Clementine	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7. VG (*) (+)	Young leaf blade: pattern of secondary color (excluding variegation)	Jeune limbe : distribution de la couleur secondaire (panachure exclue)	Junge Blattspreite: Verteilung der Sekundärfarbe (ohne Panaschierung)	Limbo joven: distribución del color secundario (excluida la variegación)		
PQ (a)	none	nulle	keine	ninguna	Stream	1
	flushed	floue	geflammt	difusa		2
	striated	striée	gestreift	estriada	Tasman Cherry White	3
	netted	réticulée	netzartig	reticular		4
	banded	regroupée	in Banden	listada	Era	5
	marbled	marbrée	marmoriert	marmórea	Purple Haze	6
	spotted	tachetée	gefleckt	moteada	Racine	7
	marbled and spotted	marbrée et tachetée	marmoriert und gefleckt	marmórea y moteada	Tasman Tartan	8
	marginal	marginale	marginal	marginal	Lion	9
8. VG (*)	Young leaf blade: secondary color of upper side (excluding variegation)	Jeune limbe : couleur secondaire de la face supérieure (panachure exclue)	Junge Blattspreite: Sekundärfarbe der Oberseite (ohne Panaschierung)	Limbo joven: color secundario del haz (excluida la variegación)		
PQ (a)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Kiwi Cream	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Splenriet	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Pacific Opal	3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris	Tasman Candyman	4
	red purple	rouge pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo	Style	5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	Kiwi Sunset	6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo	Era	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. VG (+)	Young leaf blade: color of apical part if different from main color (excluding variegation)	Jeune limbe : couleur de la partie apicale si elle diffère de la couleur principale (panachure exclue)	Junge Blattspreite: Farbe des oberen Teils sofern nicht gleichfarbig mit Hauptfarbe (ohne Panaschierung)	Limbo joven: color de la zona apical si difiere del color principal (excluida la variegación)		
PQ	(a) light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Purple Haze	1
	(b) medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Snowman	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris	Tasman Coconut Ice	4
	red purple	rouge pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo	Tasman rose	5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo		7
10. VG/ (*) (+)	Leaf sheath: length	Gaine de la feuille : longueur	Blattscheide: Länge	Vaina: longitud		
MG						
QN	(a) short	courte	kurz	corta	Era	3
	(b) medium	moyenne	mittel	media	Clementine	5
	long	longue	lang	larga	Deplacar	7
11. VG/ (*) (+)	Leaf sheath: width	Gaine de la feuille : largeur	Blattscheide: Breite	Vaina: anchura		
MG						
QN	(a) narrow	étroite	schmal	estrecha	Venus	3
	(b) medium	moyenne	mittel	media	Clementine	5
	broad	large	breit	ancha	Saturn	7
12. VG/ (*) (+)	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
MG						
QN	(a) short	court	kurz	corto	Deplacar	3
	(b) medium	moyen	mittel	medio	Draco	5
	long	long	lang	largo	Saturn	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. VG/ (*) MG (+)	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN (a)	narrow	étroit	sehr schmal	estrecho	Draco	3
(b)	medium	moyen	mittel	medio	Clementine	5
	broad	large	breit	ancho	Stream	7
14. VG (*) (+)	Leaf blade: shape of tip	Limbe : forme de l'extrémité	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del extremo		
PQ (a)	acute	aiguë	spitz	agudo	Pluto	1
(b)	acuminate	acuminée	zugespitzt	acuminado	Isabel	2
	mucronate	mucronée	keilförmig	mucronado	Stream	3
15. VG (*) (+)	Leaf blade: variegation	Limbe : panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegación		
QL (b)	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente	Robin	9
16. VG (*)	Leaf blade: main color of upper side (excluding variegation)	Limbe : couleur principale de la face supérieure (panachure exclue)	Blattspreite: Hauptfarbe der Oberseite (ohne Panaschierung)	Limbo: color principal del haz (excluida la variegación)		
PQ (b)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Draco	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Era	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Isabel	3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris	Kiwi Sunset	4
	red purple	rouge pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo		5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo	Alcantarea vinicolor	7
	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro		8

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17. VG (*) (+)	Leaf blade: type of variegation	Limbe : type de panachure	Blattspreite: Art der Panaschierung	Limbo: tipo de variegación		
PQ	narrow marginal	marginale étroite	schmal marginal	marginal estrecha		1
	broad marginal	marginale large	breit marginal	marginal ancha		2
	central stripe	bande centrale	Mittelstreifen	raya central	Robin	3
	multiple stripes	bandes multiples	mehrere Streifen	múltiples rayas	Clementine	4
18. VG (*) (+)	Leaf blade: pattern of secondary color (excluding variegation)	Limbe : distribution de la couleur secondaire (panachure exclue)	Blattspreite: Verteilung der Sekundärfarbe (ohne Panaschierung)	Limbo: distribución del color secundario (excluida la variegación)		
PQ	none	nulle	keine	ninguna	Stream	1
	flushed	floue	geflammt	difusa	Tasman Candyman	2
	striated	striée	gestreift	estriada	Tasman Cherry White	3
	banded	regroupée	in Banden	listada	Era	4
	marbled	marbrée	marmoriert	marmórea	Kiwi Cream	5
	spotted	tachetée	gefleckt	moteada	Racine	6
	marbled and spotted	marbrée et tachetée	marmoriert und gefleckt	marmórea y moteada	Tasman Tartan	7
	marginal	marginale	marginal	marginal	Lion	8
19. VG (*)	Leaf blade: secondary color of upper side (excluding variegation)	Limbe : couleur secondaire de la face supérieure (panachure exclue)	Blattspreite: Sekundärfarbe der Oberseite (ohne Panaschierung)	Limbo: color secundario del haz (excluida la variegación)		
PQ	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Kiwi Dush	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Splenriet	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Dark Knight	3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris	Tasman Coconut Ice	4
	red purple	rouge pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo	Style	5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo	Era	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. VG (*) (+)	Leaf blade: color of apical part if different from main color (excluding variegation)	Limbe : couleur de la partie apicale si elle diffère de la couleur principale (panachure exclue)	Blattspreite: Farbe des oberen Teils sofern abweichend von Hauptfarbe (ohne Panaschierung)	Limbo: color de la zona apical si difiere del color principal (excluida la variegación)		
PQ	(a) pink	rose	rosa	rosa		1
	(b) red	rouge	rot	rojo	Tasman Rose	2
	red purple	rouge pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo	Draco	3
	purple brown	pourpre-brun	purpurbraun	marrón púrpura	Enjoy	4
21. VG	Leaf blade: main color of lower side (excluding variegation)	Limbe : couleur principale de la face inférieure (panachure exclue)	Blattspreite: Hauptfarbe der Unterseite (ohne Panaschierung)	Limbo: color principal del envés (excluida la variegación)		
PQ	(a) light green	vert clair	hellgrün	verde claro		1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Enjoy	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Saturn	3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris	Evita	4
	red purple	rouge pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo		5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo		7
	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro		8
22. VG (*)	Peduncle: color of bracts	Pédoncule : couleur des bractées	Blütenstandstiel: Farbe der Deckblätter	Pedúnculo: color de las brácteas		
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Tabla de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. VG (*) (+)	Inflorescence: position in relation to foliage	Inflorescence : position par rapport au feuillage	Blütenstand: Stellung im Vergleich zum Laub	Inflorescencia: posición en relación con el follaje		
QN (a)	same height	même hauteur	auf gleicher Höhe	en el mismo nivel		1
	partly above	en partie au-dessus	teilweise oberhalb	parcialmente por encima	Modesta	2
	completely above	complètement au-dessus	vollständig oberhalb	totalmente por encima	Draco	3
24. VG (*) (+)	Inflorescence: branching	Inflorescence : ramification	Blütenstand: Verzweigung	Inflorescencia: ramificación		
QL (a)	absent	nulle	fehlend	ausente	Era, Venus	1
	present	présente	vorhanden	presente	Goldstar, Pluto	9
25. VG/ MG (*) (+)	Inflorescence: number of branches	Inflorescence : nombre de rameaux	Blütenstand: Anzahl Zweige	Inflorescencia: ramificación		
QN (a)	few	petit	gering	bajo	Cathy	3
	medium	moyen	mittel	medio	Style	5
	many	grand	groß	alto	Evita	7
26. VG (+)	Inflorescence: attitude	Inflorescence : port	Blütenstand: Haltung	Inflorescencia: porte		
PQ (a)	erect	dressé	aufrecht	erecto	Style	1
	semi-erect	semi-dressé	halbaufrecht	semierecto		2
	drooping	retombant	überhängend	colgante		3
27. VG/ MG (*) (+)	Inflorescence: length	Inflorescence : longueur	Blütenstand: Länge	Inflorescencia: longitud		
QN (c)	short	courte	kurz	corta	Pavo	3
	medium	moyenne	mittel	media	Clementine	5
	long	longue	lang	alta	Evita	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
28.	VG/ (*) MG (+)	Inflorescence: length of flowering part	Inflorescence : longueur de la partie florifère	Blütenstand: Länge des blühenden Teils	Inflorescencia: longitud de la parte floral	
QN	(c)	short	courte	kurz	corta	Energy 3
		medium	moyenne	mittel	media	Style 5
		long	longue	lang	larga	Deplacar 7
29.	VG/ (*) MG (+)	<u>Only varieties with inflorescence branching: present:</u> Inflorescence: width of flowering part	<u>Seulement variétés avec inflorescence : ramification présente :</u> Inflorescence : largeur de la partie florifère	<u>Nur Sorten mit Blütenstand Verzweigung: vorhanden:</u> Blütenstand: Breite des blühenden Teils	<u>Únicamente variedades con ramificación de la inflorescencia: presente:</u> Inflorescencia: anchura de la parte floral	
QN	(c)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Style 3
		medium	moyen	mittel	medio	Latina 5
		broad	large	breit	ancha	Elan, Splendide 7
30.	VG/ (*) MG (+)	<u>Only varieties with inflorescence branching: present:</u> Inflorescence: length of terminal branch	<u>Seulement variétés avec inflorescence : ramification présente :</u> Inflorescence : longueur du rameau terminal	<u>Nur Sorten mit Blütenstand Verzweigung: vorhanden:</u> Blütenstand: Länge des Endzweiges	<u>Únicamente variedades con ramificación de la inflorescencia: presente:</u> Inflorescencia: longitud de la rama terminal	
QN	(c)	short	courte	kurz	corta	Oberon 1
		medium	moyenne	mittel	media	Lion 2
		long	longue	lang	larga	Stream 3
31.	VG/ (*) MG (+)	Inflorescence: width of terminal branch	Inflorescence : largeur du rameau terminal	Blütenstand: Breite des Endzweiges	Inflorescencia: anchura de la rama terminal	
QN	(c)	narrow	étroite	schmal	delgada	Pacific Ruby 1
		medium	moyenne	mittel	media	Lion 2
		broad	large	breit	gruesa	Venus 3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
32.	VG/ MG	Inflorescence: thickness of terminal branch	Inflorescence : épaisseur du rameau terminal	Blütenstand: Dicke des Endzweiges	Inflorescencia: grosor de la rama terminal	
QN	(c)	thin	fine	dünn	delgada	3
		medium	moyenne	mittel	media	5
		thick	épaisse	dick	gruesa	7
33.	VG (* (+)	Inflorescence: shape of terminal branch	Inflorescence : forme du rameau terminal	Blütenstand: Form des Endzweiges	Inflorescencia: forma de la rama terminal	
PQ	(c)	narrow ovate	ovale étroit	schmal eiförmig	oval estrecha	Jumping Bofire 1
		medium ovate	ovale moyen	mittel eiförmig	oval media	Clementine 2
		elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Deplacar 3
		oblong	oblong	rechteckig	oblonga	Pacific Ruby 4
		obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	Lion 5
34.	VG/ (* (+)	Inflorescence: number of floral bracts of terminal branch	Inflorescence : nombre de bractées florales du rameau terminal	Blütenstand: Anzahl Deckblätter des Endzweiges	Inflorescencia: número de brácteas florales de la rama terminal	
QN	(c)	few	faible	gering	bajo	Annie 3
		medium	moyen	mittel	medio	Draco 5
		many	élevé	groß	alto	Oberon 7
35.	VG (* (+)	Inflorescence: position of floral bracts	Inflorescence : position des bractées florales	Blütenstand: Stellung der Deckblätter	Inflorescencia: posición de las brácteas florales	
QL	(c)	free	disjointe	frei	libre	Jumping Bofire 1
		adpressed	appliquée	anliegend	alineada	Lion 2
36.	VG/ (* (+)	Floral bract: length	Bractée : longueur	Deckblatt: Länge	Bráctea floral: longitud	
QN	(c)	short	courte	kurz	corta	Pacific ruby 3
		medium	moyenne	mittel	media	Lion 5
		long	longue	lang	larga	Enjoy 7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
37. VG/ (*) MG	Floral bract: width	Bractée : largeur	Deckblatt: Breite	Bráctea floral: anchura		
QN (c)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Oberon	3
	medium	moyenne	mittel	media	Pavo	5
	broad	large	breit	ancha	Stream	7
38. VG	Floral bract: angle of apex	Bractée : angle du sommet	Deckblatt: Winkel der Spitze	Bráctea floral: ángulo del ápice		
QN (c)	small	petit	klein	pequeño		1
	medium	moyen	mittel	mediano		2
	large	grand	groß	grande		3
39. VG (*) (+)	Floral bract: main color of outer side	Bractée : couleur principale de la face externe	Deckblatt: Hauptfarbe der Außenseite	Bráctea floral: color principal de la cara externa		
PQ (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Tabla de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
40. VG (*) (+)	Floral bract: secondary color of outer side	Bractée : couleur secondaire de la face externe	Deckblatt: Sekundärfarbe der Außenseite	Bráctea floral: color secundario de la cara externa		
PQ (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Tabla de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
41. VG (+)	Floral bract: main color of inner side	Bractée : couleur principale de la face interne	Deckblatt: Hauptfarbe der Innenseite	Bráctea floral: color principal del envés		
PQ (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Tabla de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
42. VG (*)	Calyx: color	Calice : couleur	Kelch: Farbe	Cáliz: color		
PQ (c)	whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Era	1
	greenish	verdâtre	grünlich	amarillento	Magic	2
	yellowish	jaunâtre	gelblich	verdoso	Pluto	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
43. VG/ MG	Petal: length	Pétale : longueur	Blütenblatt: Länge	Pétalo: longitud		
QN (c)	short	court	kurz	corta		3
	medium	moyen	mittel	media	Deplacar	5
	long	long	lang	larga	Goldstar	7
44. VG/ MG	Petal: width	Pétale : largeur	Blütenblatt: Breite	Pétalo: anchura		
QN (c)	narrow	étroit	schmal	estrecho	Oberon	1
	medium	moyen	mittel	medio	Enjoy	2
	broad	large	breit	ancho	Draco	3
45. VG (*)	Petal: color of apex	Pétale : couleur du sommet	Blütenblatt: Farbe der Spitze	Pétalo: color de la punta		
PQ (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Tabla de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
46. VG	Ovary: color	Ovaire : couleur	Fruchtknoten: Farbe	Ovario: color		
PQ (c)	white	blanc	weiß	blanco	Clementine, Pluto	1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Era, Venus	2
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro		3
47. VG	Style: color	Style : couleur	Griffel: Farbe	Flor: color del estilo		
PQ (c)	white	blanc	weiß	blanco		1
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Goldstar, Pluto	2
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Era, Saturn	3
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio		4
48. VG	Stigma: color	Stigmate : couleur	Narbe: Farbe	Flor: color del estigma		
PQ (c)	white	blanc	weiß	blanco		1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Clementine	2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Saturn, Venus	3
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Style	4

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

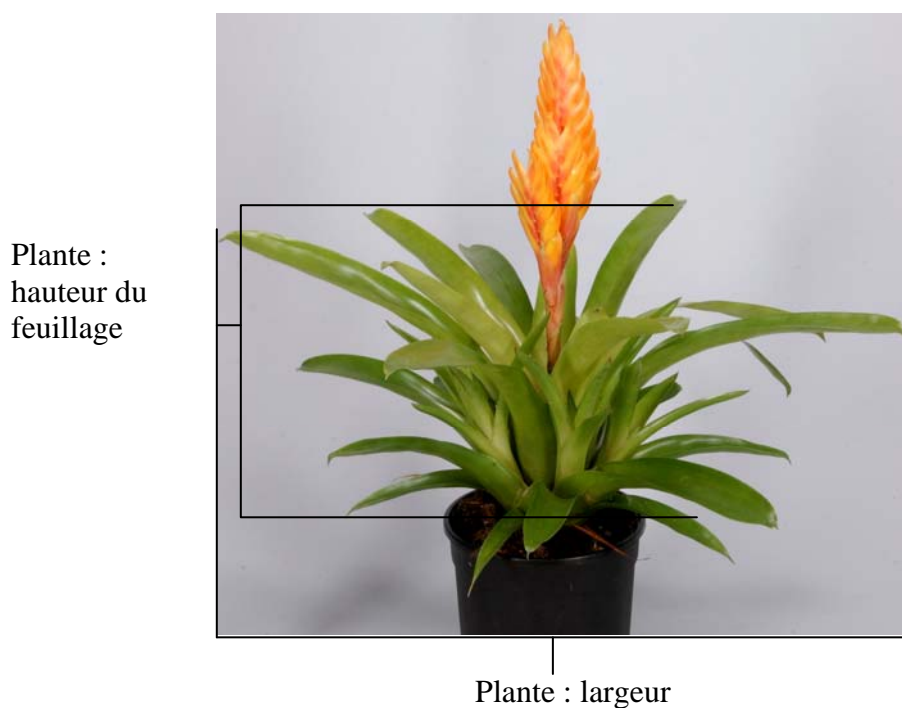
Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations portant sur le jeune limbe doivent être effectuées sur un limbe à partir des trois premiers verticilles internes de la rosette.
- (b) Les observations portant sur la feuille doivent être effectuées sur la plus grande feuille complètement développée du verticille externe de la rosette.
- (c) Les observations portant sur la fleur doivent être effectuées sur une fleur complètement développée au tiers moyen du rameau terminal.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : hauteur du feuillage

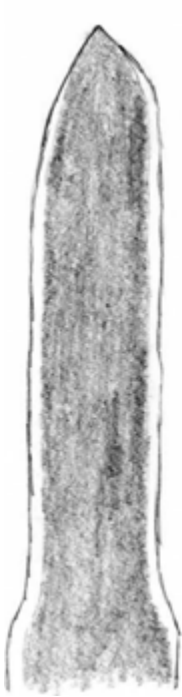
Ad. 2 : Plante : largeur



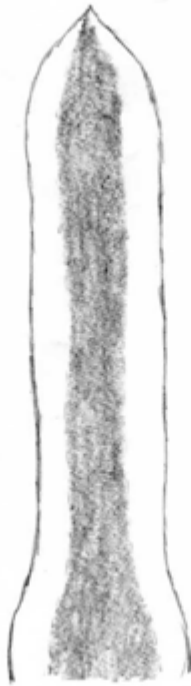
Ad. 4 : Jeune limbe : couleur principale de la face supérieure (panachure exclue)

La couleur principale est la couleur qui occupe la surface la plus grande, panachure exclue. Si la surface des couleurs est quasiment égale, la couleur la plus claire est la couleur principale

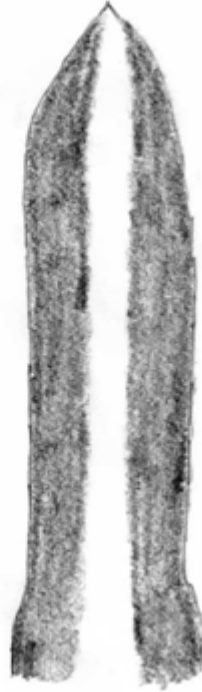
Ad. 6 : Jeune limbe : type de panachure



1
marginale étroite



2
marginale large



3
bande centrale



4
bandes multiples

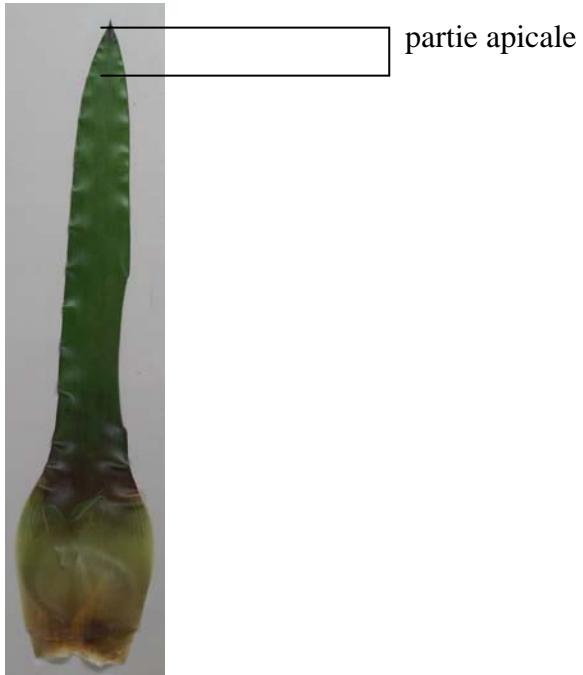
Ad. 7 : Jeune limbe : distribution de la couleur secondaire (panachure exclue)



2	3	5	6	7	8	9
floue	striée	regroupée	marbrée	tachetée	marbrée et tachetée	marginale

- | | |
|------------------------|---|
| 1. nulle | couleur homogène |
| 2. floue | couleur rouge pourpre, pourpre ou rouge-brun qui change progressivement |
| 3. striée | petites stries longitudinales |
| 4. réticulée | répartition de petites stries formant un réseau |
| 5. regroupée | grandes stries transversales |
| 6. marbrée | petites stries transversales irrégulières |
| 7. tachetée | petites taches réparties sur toute la surface de la feuille |
| 8. marbrée et tachetée | petites stries transversales irrégulières et petites taches |
| 9. marginale | zone étroite le long du bord |

Ad. 9 : Jeune limbe : couleur de la partie apicale si elle diffère de la couleur principale (panachure exclue)

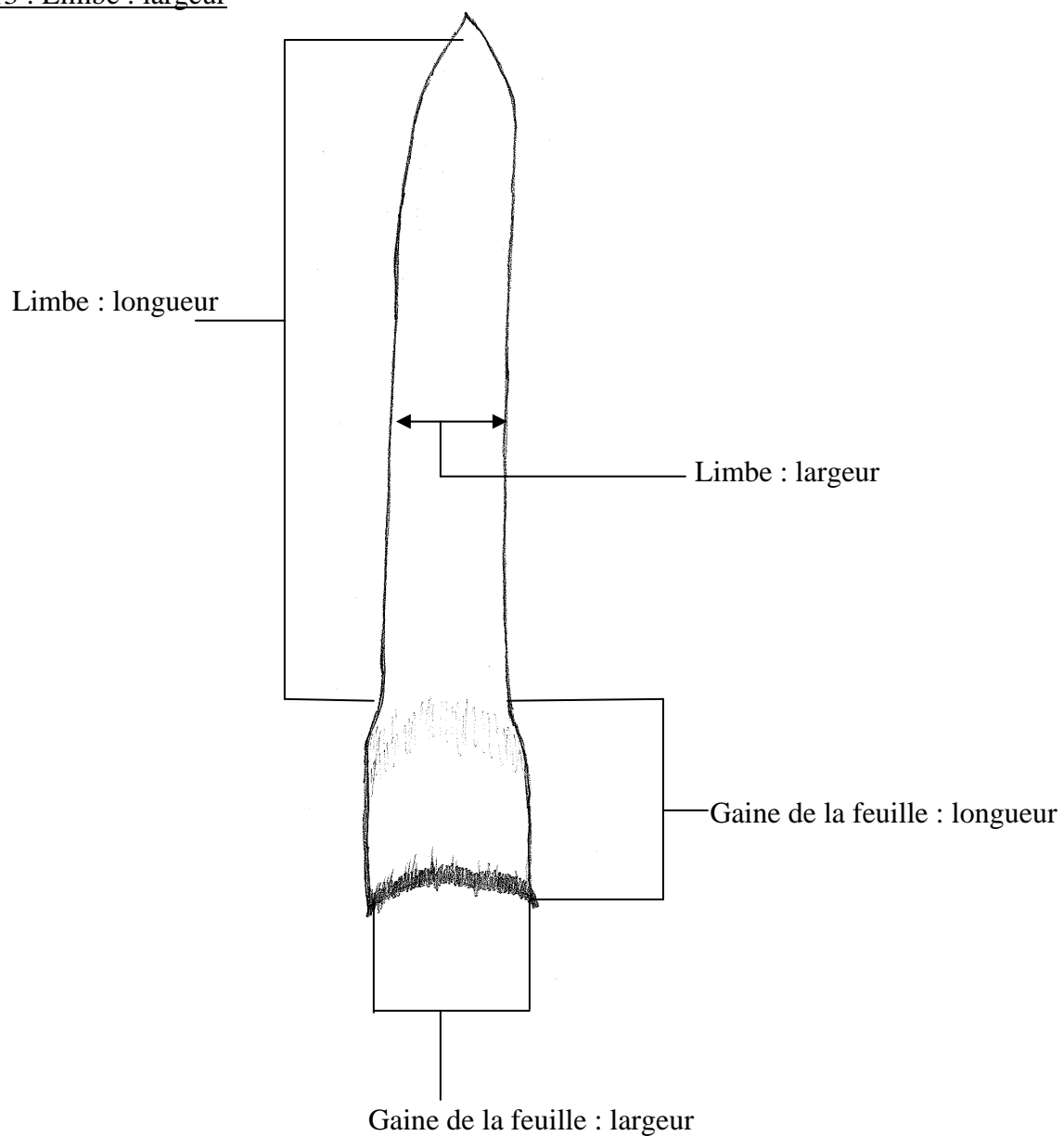


Ad. 10 : Gaine de la feuille : longueur

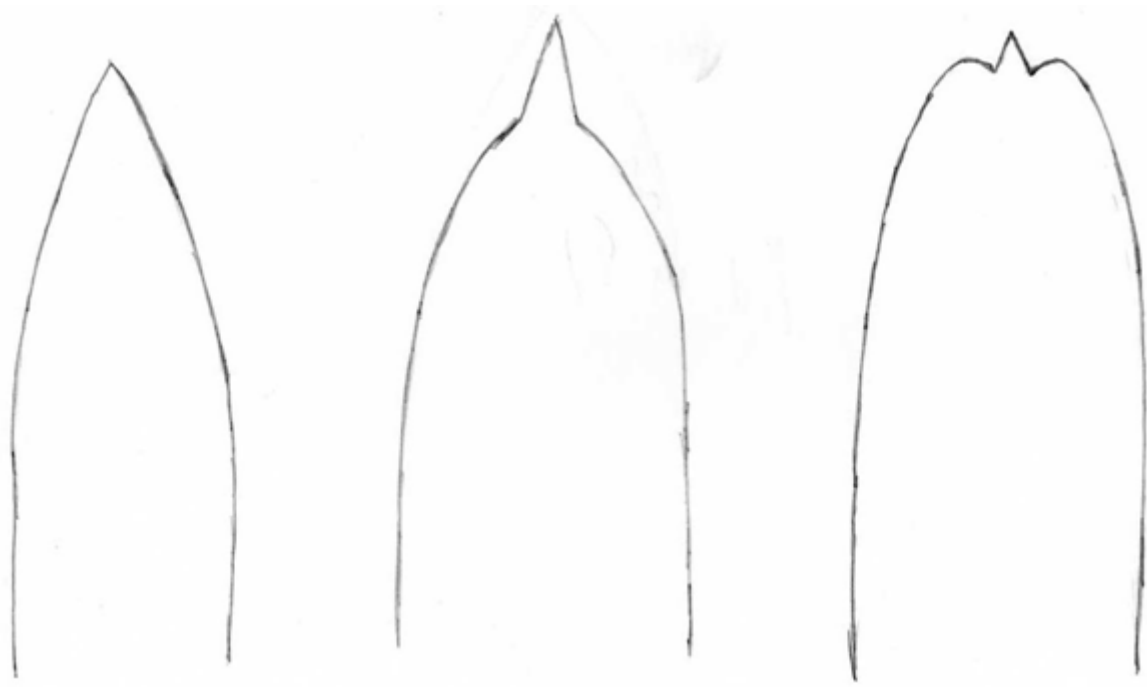
Ad. 11 : Gaine de la feuille : largeur

Ad. 12 : Limbe : longueur

Ad. 13 : Limbe : largeur



Ad. 14 : Limbe : forme de l'extrémité

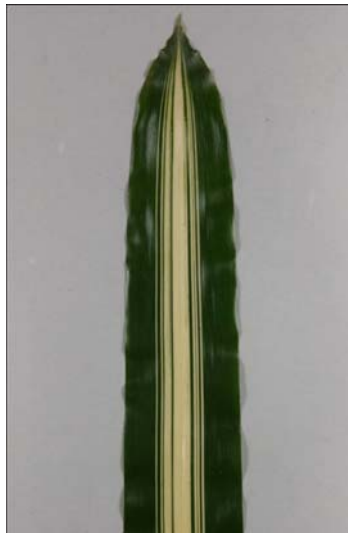


1
aiguë

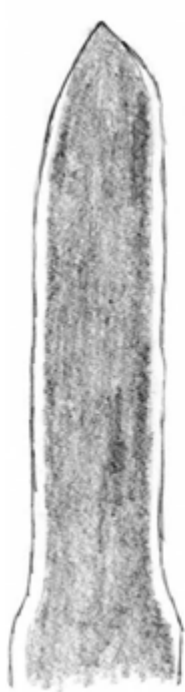
2
acuminée

3
mucronée

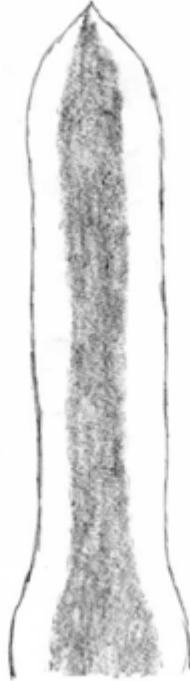
Ad. 15 : Limbe : panachure



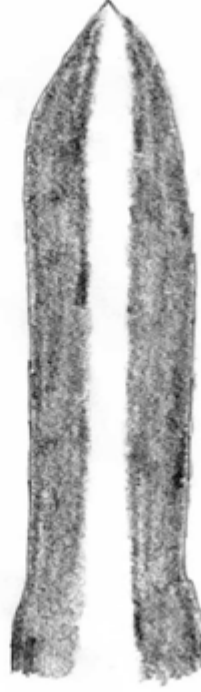
Ad. 17 : Limbe : type de panachure



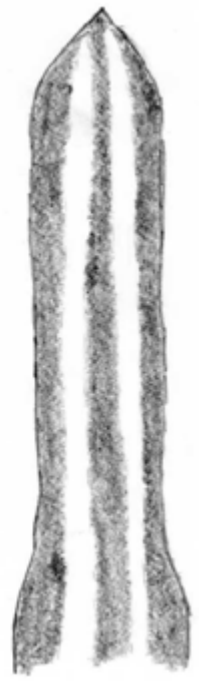
1
marginale étroite



2
marginale large



3
bande centrale



4
bandes multiples

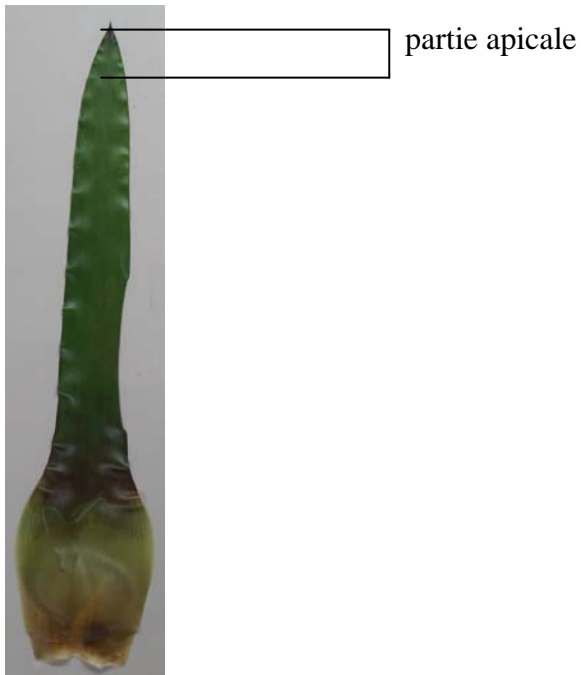
Ad. 18 : Limbe : distribution de la couleur secondaire (panachure exclue)



2	3	4	5	6	7	8
floue	striée	regroupée	marbrée	tachetée	marbrée et tachetée	marginale

- | | |
|------------------------|---|
| 1. nulle | couleur homogène |
| 2. floue | couleur rouge pourpre, pourpre ou rouge-brun qui change progressivement |
| 3. striée | petites stries longitudinales |
| 4. regroupée | grandes stries transversales |
| 5. marbrée | petites stries transversales irrégulières |
| 6. tachetée | petites taches |
| 7. marbrée et tachetée | petites stries transversales irrégulières et petites taches |
| 8. marginale | zone étroite le long du bord |

Ad. 20 : Limbe : couleur de la partie apicale si elle diffère de la couleur principale (panachure exclue)



Ad. 23 : Inflorescence : position par rapport au feuillage



1
même hauteur



2
en partie au-dessus



3
complètement au dessus

Ad. 24: Inflorescence: ramification



1
nulle

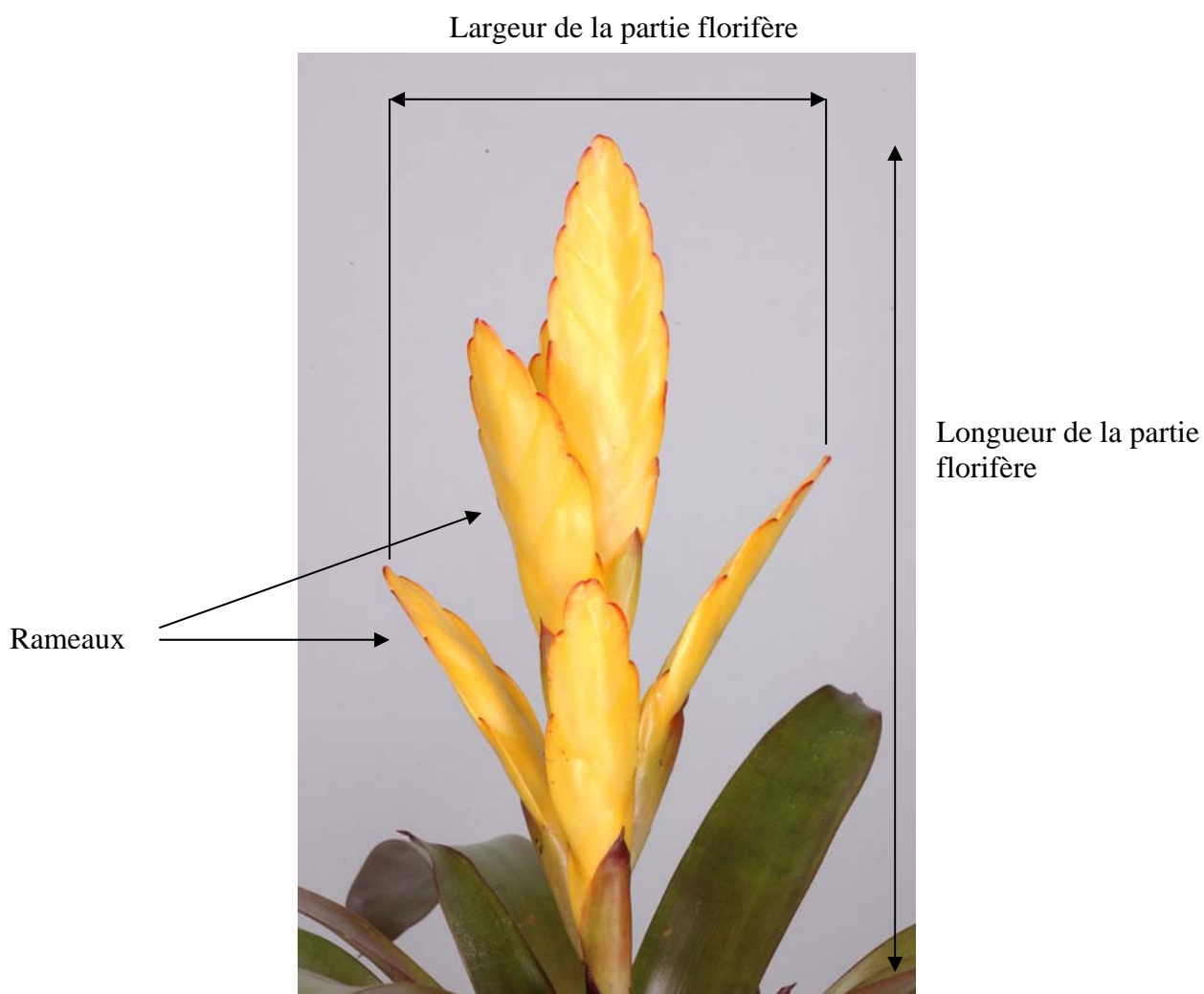


9
presente

Ad. 25 : Inflorescence : nombre de rameaux

Ad. 28 : Inflorescence : longueur de la partie florifère

Ad. 29 : Seulement variétés avec inflorescence : ramification présente : Inflorescence : largeur de la partie florifère



Ad. 26 : Inflorescence : port



1
dressé



2
semi-dressé



3
retombant

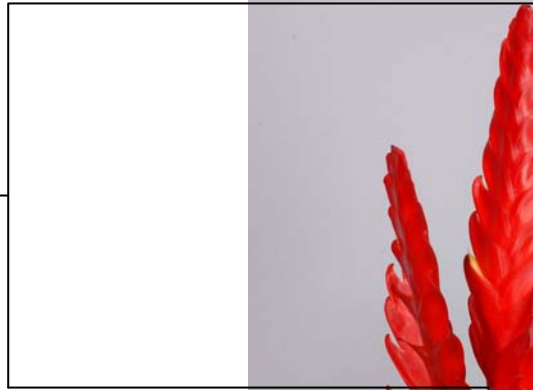
Ad. 27 : Inflorescence : longueur



longueur

Ad. 30 : Seulement variétés avec inflorescence : ramification présente : Inflorescence : longueur du rameau terminal

longueur







Ad. 31 : Inflorescence : largeur du rameau terminal

largeur



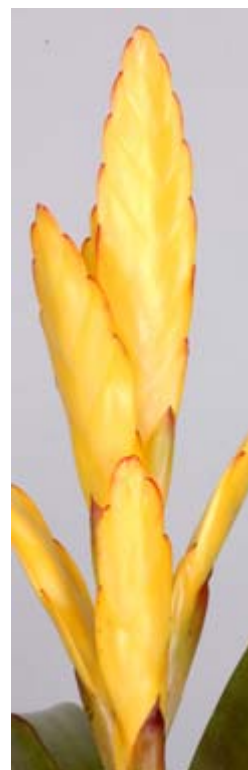
Ad 33 : Inflorescence : forme du rameau terminal

		← partie la plus large →		
		en dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
← rapport longueur/largeur ratio → étroite (allongée) large (comprimée)		1 ovale étroit	 4 oblong	
		 2 ovale moyen	 3 elliptique	 5 obovale

Ad. 35 : Inflorescence : position des bractées florales



1
disjointe



2
appliquée

Ad. 39 : Bractée : couleur principale de la face externe

Ad. 40 : Bractée : couleur secondaire de la face externe

Ad. 41 : Bractée : couleur principale de la face interne

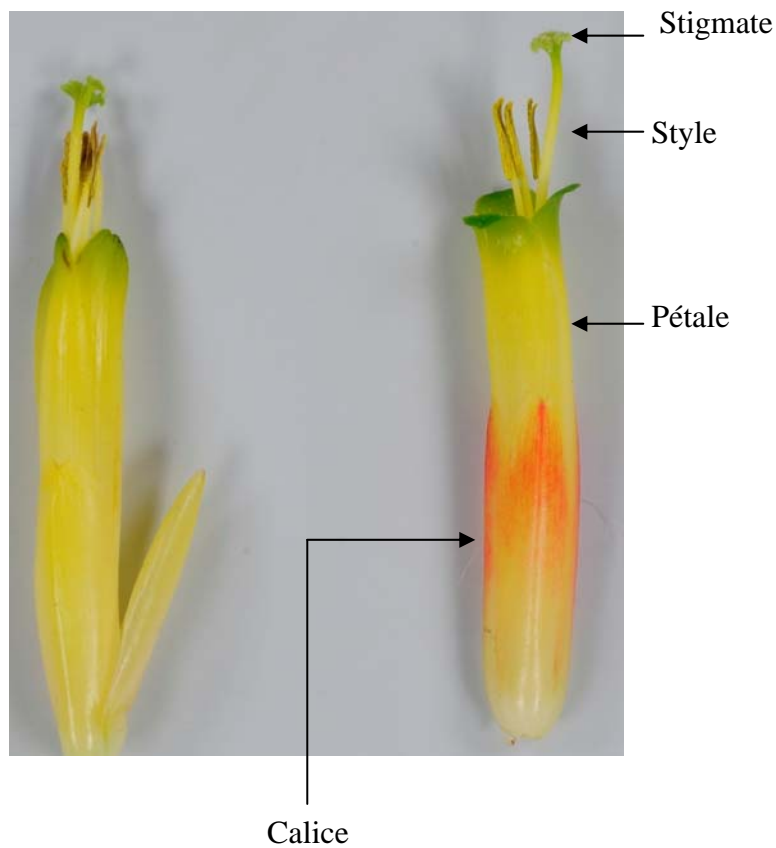
La couleur principale est la couleur qui occupe la surface la plus grande, panachure exclue. Si la surface des couleurs est quasiment égale, la couleur la plus claire est la couleur principale

Ad. 42: Calice: couleur

Ad. 43: Pétale: longueur

Ad. 47: Style: couleur

Ad. 48: Stigmate: couleur



Ad. 46: Ovaire: couleur



Ovaire

9. Bibliographie

Baensch, U. et Baensch, U., 1994 : Blooming Bromeliads. Tropic Beauty Publishers. Nassau BS, ISBN 0-9641056-0-8, BS.

Rauh, W., 1981 : Bromelien. Verlag Eugen Ulmer. Stuttgart, DE, ISBN 3-8001-6029-3.

Rauh, W., 1990 : The Bromeliad Lexicon. Blandford, London, GB.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Vriesea Lindl."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Vriesea"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété</p> <p>4.1 Schéma de sélection</p> <p>Variété résultant d'une :</p> <p>4.1.1 Hybridation</p> <p>a) hybridation contrôlée [] (indiquer les variétés parentales)</p> <p>(.....) x (.....) parent femelle parent mâle</p> <p>b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [] (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))</p> <p>(.....) x (.....) parent femelle parent mâle</p> <p>c) hybridation à généalogie totalement inconnue []</p> <p>4.1.2 Mutation [] (indiquer la variété parentale)</p> <p>.....</p> <p>4.1.3 Découverte et développement [] (indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)</p> <p>.....</p> <p>4.1.4 Autre [] (préciser)</p> <p>.....</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE

Page {x} de {y}

Numéro de référence :

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) Autofécondation []
- b) Pollinisation croisée
- i) population []
- ii) variété synthétique []
- c) Hybride []
- d) Autre []
(préciser)

4.2.2 Variétés multipliées par voie végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) Autre (préciser) []

4.2.3 Autre [] (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).</p>		
Caractères	Exemples	Note
<p>5.1 Plante : hauteur du feuillage (1)</p>		
très basse		1[]
très basse à basse		2[]
basse	Pluto	3[]
basse à moyenne		4[]
moyenne	Clementine	5[]
moyenne à haute		6[]
haute	Enjoy	7[]
haute à très haute		8[]
très haute	Evita	9[]
<p>5.2 Limbe : couleur principale de la face supérieure (panachure exclue) (16)</p>		
vert clair	Draco	1 []
vert moyen	Era	2 []
vert foncé	Isabel	3[]
vert-gris	Kiwi Sunset	4[]
rouge pourpre		5[]
pourpre		6[]
rouge-brun	Alcantarea vinicolor	7[]
brun foncé		8[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :	
Caractères	Exemples	Note	
5.3 Inflorescence : ramification (24)			
nulle	Era, Venus	1[]	
présente	Goldstar, Pluto	9[]	
5.3i Bractée : couleur principale de la face externe (39)			
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)			
5.3ii Bractée : couleur principale de la face externe (39)			
blanche		1[]	
jaune		2[]	
orange		3[]	
rouge orangé		4[]	
rouge		5[]	
rouge pourpre		6[]	
pourpre		7[]	
verte		8[]	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :	
<p>6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés</p> <p><i>Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.</i></p>				
Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate	
<i>Exemple</i>	<i>Plante : hauteur</i>	<i>basse</i>	<i>haute</i>	
<p>Observations :</p>				

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>7.3.1 Utilisation principale</p> <p>a) plante de jardin []</p> <p>b) plante en pot []</p> <p>c) fleur coupée []</p> <p>d) autre []</p> <p>(veuillez préciser)</p> <p>7.3.2 Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :								
<p>9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen</p> <p>9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.</p> <p>9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :</p> <table border="0"><tr><td data-bbox="284 801 895 875">a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)</td><td data-bbox="1139 840 1394 875">Oui [] Non []</td></tr><tr><td data-bbox="284 913 1054 987">b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)</td><td data-bbox="1139 952 1394 987">Oui [] Non []</td></tr><tr><td data-bbox="284 1025 576 1061">c) Culture de tissus</td><td data-bbox="1139 1025 1394 1061">Oui [] Non []</td></tr><tr><td data-bbox="284 1099 555 1135">d) Autres facteurs</td><td data-bbox="1139 1099 1394 1135">Oui [] Non []</td></tr></table> <p>Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.</p> <p>.....</p>			a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui [] Non []	b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui [] Non []	c) Culture de tissus	Oui [] Non []	d) Autres facteurs	Oui [] Non []
a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui [] Non []									
b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui [] Non []									
c) Culture de tissus	Oui [] Non []									
d) Autres facteurs	Oui [] Non []									
<p>10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :</p> <table border="0"><tr><td data-bbox="284 1518 536 1554">Nom du demandeur</td><td data-bbox="536 1498 1426 1559" rowspan="2"><input type="text"/></td></tr><tr><td data-bbox="284 1592 405 1628">Signature</td><td data-bbox="424 1576 983 1637"><input type="text"/></td></tr><tr><td data-bbox="1043 1592 1107 1628">Date</td><td data-bbox="1139 1576 1426 1637"><input type="text"/></td></tr></table>			Nom du demandeur	<input type="text"/>	Signature	<input type="text"/>	Date	<input type="text"/>		
Nom du demandeur	<input type="text"/>									
Signature		<input type="text"/>								
Date	<input type="text"/>									

[Fin du document]